



PERMIS A2

Formation aux Permis Motocyclettes A2 Auto-école PERMIS DE RÉUSSIR

❖ Enjeux et Objectifs de la Formation Motocycliste

Les motocyclistes représentent une catégorie d'usagers particulièrement exposés aux risques routiers en raison de l'absence de protection carrossée. Cette vulnérabilité inhérente nécessite un apprentissage rigoureux pour garantir une circulation sécurisée.

Les statistiques d'accidentologie montrent une surreprésentation des conducteurs novices parmi les victimes de la route. L'enseignement vise par conséquent à transmettre aux futurs motards un panel complet de compétences comportementales, cognitives, techniques et adaptatives.

L'acquisition des compétences motocyclistes constitue un processus éducatif exigeant qui demande méthode et supervision professionnelle qualifiée.

❖ Structure de la Formation

Formation Théorique

L'apprentissage théorique comprend :

- Préparation à l'ETM (Épreuve Théorique Motocycliste) via entraînement autonome sur plateformes digitales et manuels spécialisés
- Cours théoriques encadrés par un instructeur diplômé en établissement
- Validation de l'épreuve théorique dans un centre d'examen agréé



Formation Pratique

La formation pratique s'articule en plusieurs phases successives après obtention du code :

Session inaugurale de 3 heures : Initiation sur circuit d'entraînement avec présentation des fondamentaux du pilotage motocycliste et des modalités d'évaluation

Évaluation diagnostique : Bilan des aptitudes et réflexes naturels permettant d'estimer le volume horaire préalable (estimation révisable selon l'évolution individuelle)

- **Phase plateau** : Entraînement technique sur piste avec minimum obligatoire de 8 heures avant présentation de l'épreuve hors circulation
- **Examen plateau** : Validation des compétences techniques
- **Phase circulation** : Formation en conditions réelles de trafic avec minimum requis de 12 heures avant présentation de l'épreuve en circulation
- **Examen circulation** : Évaluation finale des compétences routières

❖ **Modalités d'Examen**

Épreuve Théorique ETM

- Autorisation de passage après validation du niveau sur les huit thématiques
- Examen sur support numérique individuel en centre spécialisé
- Questionnaire de 40 interrogations nécessitant 35 réponses justes minimum
- Communication des résultats dans la journée

Épreuve Plateau (Hors Circulation)

- Accueil tripartite candidat-moniteur-examineur
- Contrôles administratifs préliminaires (identité et détention ETM)



- Briefing détaillé du déroulement par l'inspecteur
- Épreuve chronométrée de 10 minutes comportant un parcours unique de 6 manœuvres enchaînées
- Tolérance maximale de 3 poses de pied, au-delà = échec
- Notation globale sur l'ensemble de la prestation
- Résultats immédiats avec délai minimum de 48h avant inscription à l'épreuve suivante

Épreuve Circulation

- Procédure d'accueil et vérifications administratives identiques
- Évaluation de 40 minutes explorant huit domaines : manipulation des commandes, collecte d'informations, analyse décisionnelle, communication, guidage véhiculaire, adaptation d'allure, utilisation de l'espace routier, maintien des distances sécuritaires
- Attention particulière au positionnement sur voie et maîtrise de la trajectoire sécuritaire en virage
- Barème : 21 points minimum sur 27 sans faute éliminatoire
- Accessibilité conditionnée par la réussite préalable du plateau
- Résultats sous 48h ouvrées

❖ Organisation Pédagogique Permis de Réussir

Formation Théorique

Locaux : 21 Rue Jean baptiste clément 94800 Villejuif (capacité 6 personnes)

Horaires :

- Lundi-Jeudi : 10h-13h et 15h-19h
- Vendredi : 15h-19h
- Samedi: 11h-14h

Équipements : Application Prepacode® sur smartphone personnel ou tablettes fournies, WiFi disponible



Cours Thématiques Sécurité Routière

Sessions spécialisées (alcool, drogues, vitesse, ceinture, distracteurs, etc.)

Horaires : Mercredi et samedi 10h-12h

Formation Pratique

Utilisation de la Piste d'Entraînement

- **Localisation** : PISTE MOTO - 10 Rue Maurice Gunsbourg à Ivry sur seine
- **Accessibilité** : 15 minutes depuis l'établissement desservie par le bus 180
- **Configuration** : Double circuit distinct (parcours lent pour maniabilité et allure normale)
- **Infrastructures** : Site sans équipements fixes (absence sanitaires/abris), matériel pédagogique apporté par chaque établissement
- **Disponibilité** : Lundi à samedi 8h-20h

❖ Contenu Pédagogique

Programme Théorique

Examen basé sur 40 questions sélectionnées parmi 1000 questions officielles, couvrant 9 thématiques :

- Législation de la circulation routière
- Facteurs humains de conduite
- Infrastructure routière
- Cohabitation avec les autres usagers
- Réglementation générale
- Éléments mécaniques sécuritaires
- Équipements de protection et dispositifs de sécurité
- Utilisation éco-responsable du véhicule
- Secourisme routier

Programme pratique

COMPÉTENCE 1

Maitriser le véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maitriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maitriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage
- Maitriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

COMPÉTENCE 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

COMPÉTENCE 2

Appréhender la route et circuler dans les conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

COMPÉTENCE 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite